



Concours spécifique d'entrée aux écoles d'ingénieurs

Formule adoptée pour le calcul de Score2 – 1^{ère} année

(AU 2018-2019)

$$\text{Score Global} = \text{Score1} + \text{Score2}$$

Score1 : se référer au document officiel publié par le ministère (voir annexe)

$$\text{Score2} = \text{critère1} + \text{critère2}$$

1. Critère1 =
$$\frac{\text{MAX}(\text{Moy1}, \text{Moy2}) + \text{Moy3} + \text{MAX}(\text{Moy4}, \text{Moy5})}{3}$$

- Moy1 : Moyenne sur les ECUE en spécialité Mathématique
- Moy2 : Moyenne sur les ECUE en spécialité Physique
- Moy3 : Moyenne sur les ECUE en spécialité Algorithmique et programmation
- Moy4 : Moyenne sur les ECUE en spécialité Réseaux Informatiques
- Moy5 : Moyenne sur les ECUE en spécialité Télécommunications

Rem : En cas d'absence d'une moyenne, la formule sera adaptée par élimination du facteur en question et réduction du dénominateur. La liste des ECUE pour chaque spécialité est définie par la commission.

2. Critère 2 : Moyenne (**MoyA**, **MoyB**)

- **MoyA** : Moyenne sur les ECUE en langue française
- **MoyB** : Moyenne sur les ECUE en langue Anglaise

Rem : Les moyennes MoyA et MoyB sont calculées sur toutes les années d'étude considérées lors de l'évaluation du dossier d'un candidat.